

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 23 janvier 2023 portant attribution du diplôme d'ingénieur de Télécom Lille

NOR : ECOG2235549A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642.1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3
et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant les listes des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2018 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en ses séances des 24 février, 05 mai et du 13 octobre 2022 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur diplômé de Télécom Lille est attribué aux élèves (formation initiale) désignés ci-après, par ordre alphabétique au titre de la promotion 2022 :

- M. AILANE (*Idriss*).
- M. ALBRECHT (*Jérémy, Dimitri*).
- M. AMOROSO (*Vincenzo, Ilias*).
- Mme AMYOT (*Flavie*).
- M. ANI (*Maglina, Kevin*).
- M. AUVE (*Sébastien*).
- M. AZIZI (*Houssine*).
- Mme BAEY (*Marie, Hélène*).
- M. BALANE (*Kévin, Saravanan*).
- Mme BAUBEAU SALAUN (*Isciane, Ilona, Célia*).
- Mme BELLIL (*Zina*).
- M. BENKIRANE (*Wadie*).
- M. BERNARD (*Enzo, Fabrice, Daniel*).

M. BOURDEAU (*Pierre*).
 M. BRIENS (*Simon*).
 M. CARIOU (*Mathis, Alexandre, Michel*).
 M. CEUNINCK (*Guillaume, Alexandre*).
 M. CHMIELEZKI (*Alexandre, Benjamin*).
 M. DAYEZ (*Hugo, Grégory*).
 Mme DE POORTER (*Marianne, Sylvie, Elise*).
 M. DEBEAUMONT (*Philippe, Robert, David*).
 M. DEBEAUMONT (*Xavier, Pierre, Charles*).
 M. DELÉCLUSE (*Raphaël, Franck, Alexandre*).
 Mme DELETREZ (*Océane*).
 M. DELFORGE (*Bastien, Christian, Etienne*).
 M. DELIEGE (*Victor, Patrick, Jean*).
 M. DESCOTES (*Jules*).
 Mme DUHEM (*Estelle, Cathy, Marie*).
 M. DUHR (*Guillaume, Alain, Alexandre*).
 M. DUVAL (*Louis, Benjamin, Marie*).
 M. EL FADALI (*Salim*).
 M. ENGLOO (*Maxime, André, Philippe*).
 M. FASSI FEHRI (*Majd*).
 M. FRESEL (*Louis*).
 Mme GAILLOTTE (*Clémence, Gabrielle, Eugénie*).
 M. GELLEZ (*Pierre, Amédée, Jean-Louis*).
 M. GUERBADOT (*Alexandre, Jean, Daniel David*).
 M. HAJJI (*Nadir*).
 M. HAMDOUCH (*Réda*).
 M. HONORIN (*Alexandre, Maxence*).
 M. IDRISSI (*Adam*).
 M. JEAN (*Léopold*).
 M. KHANDALI (*Marouane*).
 M. KOUDRI (*Mohamed Taha*).
 M. L'HERMITTE (*Jean-Malo, Emmanuel, Pierre*).
 M. LALOYE (*Victor, Charles, Antoine*).
 Mme LECLERCQ (*Vinciane, Marie-Louise, Cécile*).
 M. LEFEVRE (*Pierrick, Francis, Gérard*).
 M. LEGRET (*Louis, René*).
 M. LEJEUNE (*Theo, Maurice, Jean-Luc*).
 M. LEROUX (*Benjamin*).
 M. MALGOWSKI (*Adrien, Antoine*).
 M. MERLY (*Erwan*).
 M. MONTROEUL (*Pierre, Michel*).
 M. MORAUD (*Maximilien, Adrien, François*).
 M. MOUBARAK (*El Mahdi*).
 M. NAHHAS (*Badreddine*).
 Mme NICKLER (*Lila, Marie*).
 Mme OSMAN (*Hiba*).
 M. OUMALI (*Anas*).
 M. PETIT (*Alexandre*).
 M. PYNTHÉ (*Thomas, Clément*).
 M. QUILLET (*Thibaut, Robert, Guy*).
 M. RANCE (*Gabriel*).

- M. RIGAUX (*Louis, Victor, Valentin*).
- Mme SALIBA (*Louise, Marion*).
- M. SAMKAOUI (*Anas*).
- Mme SAMSOEN (*Juliette*).
- Mme SLIMANI (*Alice, Christiane, Yvonne*).
- M. SOUKAH (*Mahmoud*).
- M. TADIELLO (*Romain, Philippe, Roger*).
- M. VERGNE (*Nathan, Paul*).
- M. WYNANDS (*Valentin, Antoine, Maxime*).
- M. ZEGOUR (*Ismail*).
- M. ZIDANE (*Yazid*).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Lille confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 janvier 2023

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY